

Innovater, c'est bien... breveter, c'est mieux !

Une femme entrepreneure québécoise démystifie enfin les mythes liés aux brevets

MONTREAL, le 24 février 2010- Beaucoup de dirigeants d'entreprises s'interrogent sur la pertinence de déposer des brevets et croient que cette démarche n'est pas pour eux. Ou lorsqu'ils en possèdent, ils méconnaissent les meilleurs trucs pour les monnayer !

C'est dans le but de démystifier le domaine complexe des brevets que Mme Mireille Jean, une entrepreneure qui a fait sa marque dans le domaine de la haute technologie, a écrit le tout premier livre québécois exclusivement consacré au sujet : « *Innovater, c'est bien... breveter, c'est mieux!* ».

« J'ai écrit ce livre en pensant à l'entrepreneur, l'innovateur et l'inventeur. Je partage avec eux l'essentiel de ce que j'aurai aimé savoir à mes débuts dans le monde du brevet. Dans ce nouvel outil pratico-pratique, je déboulonne certains mythes beaucoup trop répandus dans le monde des affaires – des mythes qui en font hésiter plus d'un à protéger leurs inventions et à bénéficier d'un possible apport monétaire significatif », affirme l'auteure Mme Mireille Jean.

C'est à partir de ses expériences professionnelles et de son parcours remarquable que, sollicitée par de nombreux gens d'affaires, Mme Jean a décidé de se lancer dans l'écriture de ce livre. Son principal message est très clair : *Innovater, c'est bien... breveter, c'est mieux !* Découvrez avec elle comment la prise de brevets a changé le cours de sa carrière, et comment une PME peut devenir prospère financièrement en investissant temps et argent dans le secteur de la propriété intellectuelle.

Facile à lire et à comprendre, ce livre regroupe plusieurs témoignages et anecdotes, ce qui rend sa lecture très captivante ! La sensibilité de l'auteure contribue également à aborder le domaine complexe de la propriété intellectuelle.

Truc pour une évaluation financière simple et efficace...

En plus de démystifier le domaine complexe du brevet, Mme Jean en surprendra plus d'un avec une méthode d'évaluation rapide de la valeur financière d'un brevet. Simples à comprendre et efficaces, les quelques formules qu'elle a créées permettront à l'entrepreneur de chiffrer la valeur de son innovation en plus de lui donner de bons arguments auprès de clients, de financiers et de partenaires. La crédibilité accordée à cette méthode d'évaluation est le fruit de son expertise dans ce domaine.

Cet ouvrage est en vente sur le site www.mireillejean.com au coût de 39.95 \$.

-30-

Contact : Renée Morin
DIRECTION Communications stratégiques
(514) 284-2860 poste 3
rmorin@direction.qc.ca

CONTENU DU LIVRE

SECTION 1 : LE BREVET, MYTHES ET RÉALITÉS

Cette première section du livre est consacrée à l'exploration des différents mythes populaires liés à la notion de brevet :

- Est-ce que par l'acquisition d'un brevet, un entrepreneur se protège de mises en demeure liées à son produit?
- Est-ce vrai qu'un brevet coûte cher et qu'il ne rapporte aucun revenu ?
- Comment défendre un brevet lorsqu'il est copié ?
- Est-ce qu'un entrepreneur a les moyens financiers pour défendre son brevet ?



SECTION 2 : COMMENT FAIRE DE L'ARGENT AVEC UN BREVET ?

Cette section démontre comment il est possible de faire de l'argent avec l'acquisition de brevets. Ces chapitres constituent des pistes de réflexion pour faire fructifier les investissements.

- Pourquoi une innovation brevetée peut générer plus de revenus qu'une innovation non brevetée ?
- Quels sont les quatre moyens accessibles à l'entrepreneur pour faire de l'argent ? Est-il mieux de miser sur un produit exclusif, une licence, la vente de son brevet ou miser sur la contrefaçon ?

De plus, Mme Jean démontre par différents calculs simples, comment évaluer rapidement la valeur financière d'un brevet. Cette méthode d'évaluation permettra à l'entrepreneur de chiffrer son innovation, mais aussi de se bâtir une argumentation efficace.

SECTION 3 : TRUCS ET ASTUCES POUR LA PME

Cette section, est le « coffre à outils » des entrepreneurs en matière de brevet.

- Quels sont les risques d'invalidation d'un brevet ?
- Par qui et comment un brevet peut être contrefait ?
- Comment se défendre face à la contrefaçon ?
- Comment tirer le maximum de la licence ?
- Quand doit-on choisir un agent de brevets et un avocat ?

NOTES BIOGRAPHIQUES



Entrepreneure née, Mireille Jean a su développer au cours des dernières décennies une expertise sans pareille dans le secteur de la propriété intellectuelle. Depuis plus de 20 ans, elle porte le chapeau entrepreneurial avec succès ! Cofondatrice et vice-présidente de TRIONIQ inc., entreprise manufacturière de produits de haute technologie, Mme Jean a relevé plusieurs défis et surmonté de grands obstacles durant sa carrière. Avec son partenaire d'affaires et conjoint Daniel Bindley, elle a su développer une PME fiable dont le rayonnement dépasse nos frontières.

Originaire du Saguenay-Lac-St-Jean et mère d'une jeune fille, Mme Jean est architecte de formation. Elle s'est lancée dans cette aventure entrepreneuriale dans les années 80 et s'est consacrée à 100% au développement de TRIONIQ dans les départements de l'administration, de recherche et développement, de fabrication et de marketing. Elle a été responsable du développement des affaires et de la négociation des ententes particulières avec des multinationales canadiennes et américaines.

En 2004, Mme Jean se retrouve au cœur de Silicon Valley, capitale mondiale de la technologie moderne et négocie avec succès une licence avec la prestigieuse société Silicon Graphics Inc. Plus tard, elle rencontre les représentants du leader mondial en propriété intellectuelle : IBM. Elle en ressort encore une fois gagnante ! C'est par des discussions empreintes d'un grand respect et d'un sentiment d'égalité mutuelle que Mme Jean revient au pays avec... plus qu'une entente; elle revient avec la conviction que même une PME québécoise peut réussir dans la « cours des grands » !

« Il y a eu un long chemin à parcourir entre notre décision de prendre des brevets et la négociation d'ententes importantes fondées sur ceux-ci. Un chemin rempli d'inconnu, d'incertitudes, d'embûches, d'alliés et d'adversaires. Ce chemin m'a permis de comprendre les tenants et les aboutissants du domaine du brevet. J'ai surtout été à même d'apprécier les potentiels stratégiques et économiques que le brevet représente. Ces potentiels que je croyais réservés aux multinationales existent aussi dans le cas des PME québécoises ».

Mme Mireille Jean est une membre active au sein d'organisations locales et nationales. Elle est membre de la Fondation de l'entrepreneurship, à titre de mentor depuis maintenant plusieurs années, et est membre du Groupement des chefs d'entreprise du Québec depuis plus de dix ans. Elle est présentement membre du Licensing Executives Society (LES) et du Groupe Femmes Politique et Démocratie (GFPD). En 2008, elle a été finaliste au titre de *Femme d'affaires, volet Active à l'international*, et en 2006, finaliste au concours *Personnalité de l'année en TI (Technologie de l'information)*. Elle s'est depuis consacrée à la rédaction de ce livre et à la mise sur pied de conférences sur ce même sujet.